



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Séance du 25 avril 2014

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	15
votants	15
absents	0
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
28/04/2014

Dépôt en Préfecture
28/04/2014

Affichage du
29/04/2014

Convocation du
17/04/2014

1) Vote du taux des trois taxes

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de maintenir l'ensemble des taux pour 2014, à savoir :

- Taxe d'habitation : 9 %
- Taxe foncière sur le bâti : 9,85 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 36,75 %

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	15
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 25 avril 2014

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
28/04/2014

Dépôt en Préfecture
28/04/2014

Affichage du
29/04/2014

Convocation du
17/04/2014

2) Approbation du budget primitif 2014 : budget principal

Après examen du budget primitif, section principale, et l'avoir étudié chapitre par chapitre en section de fonctionnement puis article par article pour chaque opération en section d'investissement, le conseil municipal approuve celui-ci à 12 voix pour et 3 abstentions.

Il s'articule comme suit :

- Fonctionnement : D 757.460,00 €
R 898.230,38 €
- Investissement : D 1.066.101,89 €
R 1.066.132,89 €

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	15
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 25 avril 2014

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
28/04/2014

Dépôt en Préfecture
28/04/2014

Affichage du
29/04/2014

Convocation du
17/04/2014

3) Cession de parcelles

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet d'échange à intervenir avec Mme Chantal CANALS, en vue de la rectification de la limite des parcelles cadastrées sous section 23 n°219/94 et 41.

Aux termes de cet échange, la commune cède à Mme CANALS les parcelles cadastrées sous section 23 n°228/94 pour une contenance de 4 centiares et section 23 n°229/94 pour une contenance de 33 centiares.

Cet échange aura lieu sans soulte ni retour et aux charges et conditions habituelles en la matière.

Toutefois les frais, droits et honoraires de l'acte d'échange seront supportés par Mme CANALS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix, de procéder à l'échange en question. Tous pouvoirs sont conférés au Maire pour signer tous documents et acte relatifs à cet échange.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	15
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 25 avril 2014

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
28/04/2014

Dépôt en Préfecture
28/04/2014

Affichage du
29/04/2014

Convocation du
17/04/2014

4) **Acceptation de don**

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte le don de 20€ reçu par chèque le 06 mars 2014.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	15
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 25 avril 2014

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
28/04/2014

5) Demande de subvention par l'association Solidarité Rurale

Dépôt en Préfecture
28/04/2014

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix, décide de verser une subvention d'un montant de 150 € à l'association.

Affichage du
29/04/2014

Convocation du
17/04/2014

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Séance du 25 avril 2014

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	15
votants	15
absents	0
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
28/04/2014

6) Demande de subvention par la Prévention Routière

Dépôt en Préfecture
28/04/2014

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix, décide de verser une subvention d'un montant de 80 € à l'association.

Affichage du
29/04/2014

Convocation du
17/04/2014

Le Maire,
M.TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	15
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 25 avril 2014

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
28/04/2014

Dépôt en Préfecture
28/04/2014

Affichage du
29/04/2014

Convocation du
17/04/2014

7) Modification de la désignation des membres suppléants au syndicat périscolaire de Jury/Chesny/Mécleuves

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le nombre des délégués suppléants au Syndicat Périscolaire doit être de 2 au lieu de 3. Il propose donc de modifier la délibération comme suit :

- Délégués titulaires : Mrs TOURNAIRE, MEYER et Mme THIRIAT
- Délégués suppléants : Mme MELIANI et Mr COLLIGNON

Le conseil accepte à l'unanimité des voix.

Le Maire,
M.TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

<u>Nb de conseillers</u>	
En exercice	15
Présents	15
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 25 avril 2014

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
28/04/2014

Dépôt en Préfecture
28/04/2014

Affichage du
29/04/2014

Convocation du
17/04/2014

8) Approbation du dossier de modification du POS

Suite à l'enquête publique relative à la modification n°3 du Plan d'Occupation des Sols (POS) qui s'est tenue, en mairie, du 22 mars au 23 avril 2014, Mr TOURNAIRE Michel, Maire, donne connaissance au conseil municipal du rapport d'enquête établi par Mr DUCLOS, commissaire-enquêteur ainsi que de ses conclusions, celui-ci donnant un avis favorable et sans réserve au projet de modification du POS.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L123-13 et R123-19, R123-24 et R123-25 ;

Vu les délibérations en date des 06/09/2013 et 07/02/2014 prescrivant la modification du POS;

Vu l'arrêté municipal en date du 10/02/2014 prescrivant l'enquête publique relative à la modification du POS ;

Vu le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur du 25/04/2014

Considérant que le plan d'occupation des sols tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article L.123-10 du code de l'urbanisme ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- d'approuver le dossier de modification du plan d'occupation des sols tel qu'il est annexé à la présente délibération ;



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Commune de Mécleuves
Canton de Verny*

La présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (affichage pendant 1 mois en mairie et parution dans un journal diffusé dans le département).

Conformément à l'article L.123-10 du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat et à la Préfecture de Moselle aux heures d'ouverture.

Le Maire,
M.TOURNAIRE